

ASSEMBLÉE DU 8 novembre 2011	Conseil d'administration <input checked="" type="checkbox"/> Comité exécutif <input type="checkbox"/> Commission des études <input type="checkbox"/> Comité de direction <input type="checkbox"/> Autre : _____	Point n° CA 11-07.19
RESPONSABLE DU DOSSIER JEAN-FRANÇOIS GIRARD	SERVICE SEECR	DATE LE 31 OCTOBRE 2011

TITRE DU POINT À INSCRIRE
SURVIE DES CÉGEPS EN RÉGION : ADOPTION
ÉTAT DE LA QUESTION

Depuis plus de quatre décennies, le Cégep de Rimouski, comme chacune des 48 institutions publiques du Réseau des collèges du Québec, contribue au développement régional et à celui du Québec, en offrant à nos jeunes générations une formation de qualité qui leur permet de devenir à la fois des citoyens responsables, des travailleurs efficaces et des professionnels compétents. Or, de nombreux collèges publics du Québec vivent présentement des difficultés dont les causes dépassent leur champ d'action locale à proprement parler. D'une part, certains collèges sont aux prises avec des baisses d'effectifs étudiants récurrentes qui mettent en danger non seulement l'avenir de l'institution mais aussi la vitalité de toute leur région, comme c'est le cas à Gaspé et ailleurs, par exemple. D'autre part, des cégeps urbains sont aux prises avec des populations étudiantes qui ne cessent de croître, au point où de nouveaux locaux doivent être aménagés si ces collèges ne veulent pas être contraints de refuser des élèves, comme sur l'île de Montréal où cet automne quelque 900 jeunes n'avaient pas de place où s'inscrire, faute d'espace.

Pendant ce temps, certains cégeps, situés aussi bien en milieu urbain qu'en périphérie ou en région, s'entre-déchirent ou se font la lutte afin de s'arracher de nouveaux programmes ou des autorisations additionnelles, quand ce ne sont pas les étudiantes ou les étudiants eux-mêmes.

Nous croyons que de telles compétitions entre les cégeps sont malsaines non seulement pour les collèges impliqués mais aussi pour l'ensemble du Réseau collégial et donc pour tous les collèges à plus ou moins long terme. Il ne faudrait surtout pas croire que les malheurs d'un collège puissent faire le bonheur des autres, car lorsqu'un cégep du réseau s'affaiblit, ce sont tous les autres qui deviennent plus fragiles et plus vulnérables. Si rien n'est fait rapidement pour consolider le Réseau des collèges publics, la situation deviendra dramatique quand de nombreux collèges du Réseau auront à composer avec les fortes baisses démographiques qui sont appréhendées au cours des prochaines années (*voir tableaux en pièces jointes*).

Certaines solutions globales et structurantes existent mais leur mise en œuvre nécessite une intervention concertée qui suppose l'affirmation d'une volonté politique ferme de la part des autorités gouvernementales. Or, afin de faire preuve d'une telle volonté politique, les autorités ministérielles ont généralement besoin d'y être incitées et amenées par un ensemble de démarches orchestrées en provenance du milieu. C'est précisément ce qui amène le Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski (SEECR) à solliciter l'appui du Conseil d'administration du Collège, pour qu'ensemble nous puissions convaincre les autorités d'apporter des solutions concrètes et durables aux problématiques avec lesquelles le Réseau collégial est aux prises présentement.

OBJECTIF RECHERCHÉ

Créer une mobilisation régionale et nationale obligeant le ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports (MELS) à mettre en place des solutions permettant le développement des cégeps en région et le maintien d'un véritable réseau collégial sur tout le territoire québécois.

CONSIDÉRANT

- que les populations des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont connu une baisse démographique importante entre 1996 et 2006;
- que l'Institut de la statistique du Québec prévoit une baisse démographique importante pour ces régions entre 2006 et 2031;
- que cette baisse démographique affectera, à quelques exceptions près, la fréquentation des cégeps partout au Québec;
- que cette chute des effectifs étudiants au collégial pourrait intensifier la concurrence entre les collèges de la région de Montréal et entre celle-ci et les autres régions du Québec;
- que certaines régions du Québec pourraient se retrouver privées de certaines institutions d'enseignement supérieur;
- qu'à la suite d'un avis du Conseil supérieur de l'éducation, la société québécoise a l'obligation morale de permettre aux personnes de recevoir une formation sans avoir à quitter leur communauté;
- la volonté gouvernementale d'occuper et de mettre en valeur tout le territoire québécois;
- qu'un réseau collégial en santé sur tout le territoire québécois constitue une richesse collective.

RECOMMANDATION(S)

Appuyer les pistes de solutions suivantes visant à assurer le développement des cégeps en région et le maintien d'un véritable réseau collégial sur tout le territoire québécois :

- La gestion plus cohérente de l'offre et de la demande de formation, dont un mécanisme de centralisation des demandes d'admission pour mieux les répartir dans le réseau;
 - La valorisation de la formation technique;
 - La bonification du programme d'aide financière aux études;
 - L'accord d'une priorité aux programmes offerts en région au moment du recrutement d'étudiantes et d'étudiants étrangers;
 - L'optimisation des places dans les programmes à faible effectif avant d'accorder de nouvelles autorisations de ces mêmes programmes dans d'autres collèges;
 - Le financement de la formation continue par des enveloppes ouvertes;
 - L'implantation de programmes exclusifs permettant à chaque collège de recevoir une masse critique d'étudiantes et d'étudiants;
 - La gestion intégrée de la formation professionnelle et de la formation technique, et ce, dans le respect des différents ordres d'enseignement;
 - Favoriser une concertation entre les différents partenaires en vue de rehausser la formation de la main-d'oeuvre;
 - La mise en place d'incitatifs financiers ou autres pour favoriser la mobilité des étudiantes et des étudiants;
 - La révision de certains éléments du mode de financement actuel du réseau collégial afin de tenir compte des réalités régionales.
-